

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON



Séance du 19 décembre 2024 - Délibération n° 2024-114

AJUSTEMENT DES EMPLOIS

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU
31 DÉCEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 6 décembre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	26
Votants	22
Vote	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	6

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Monsieur Mickaël Jouan, pouvoir donné à Madame Sylvie Massicot.

- Absente excusée n'ayant pas donné mandat de vote :

Madame Anaïs Cadoret.

Secrétaire de séance : Monsieur Louis Le Coz.

Rapport de Louis Le Coz.

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Ainsi, il appartient au Conseil Municipal de déterminer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Comme chaque année, il convient au dernier Conseil Municipal de mettre à jour le tableau des effectifs au 31 décembre 2024 et de supprimer les postes qui ont évolué, au cours de l'année 2024, suite à des nominations sur un grade supérieur : lauréats de concours ou d'examens professionnels, promotion interne et avancements de grade.

La liste des postes à supprimer au 31 décembre 2024 est la suivante :

- Un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Un poste d'adjoint administratif à temps complet,
- Deux postes de rédacteurs à temps complet,
- Un poste d'adjoint d'animation à temps complet,
- Un poste d'animateur principal de 2^{ème} classe à temps complet,

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le 3^e DEC. 2024
ID : 035-213502362-20241219-SG2024_562-DE

- Un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (28h),
- Deux postes d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe un à temps complet et un à temps non complet (31h30),
- Un poste d'adjoints techniques principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- Un poste d'animateur à temps complet,
- Deux postes d'agents de maitrise principaux à temps complet,
- Un poste de techniciens principaux de 1^{ère} classe à temps complet.

Aucune suppression ne correspond à une fermeture de poste faisant suite à une mutation ou un départ en retraite sans remplacement.

Le tableau des effectifs mis à jour au 31 décembre 2024 est en annexe.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L. 313-1,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 26 novembre 2024,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

ADOPTE les ajustements d'emploi et la mise à jour du tableau des effectifs au 31 décembre 2024, tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



Le Secrétaire de séance,
Louis Le Coz
2^{ème} Maire-Adjoint

Mis en ligne le 3^e DEC. 2024

Tableau des effectifs - Ville de Redon

Filière	Catégorie	Grade	TC/TNC	Q	Effectif	occupé	vacant	ETP créé	ETP occupé
Administrative	A - Fonctionnel	DGS + 10.000 habitants	TC		1	1	0	1,00	1,00
Administrative	A	Attaché principal	TC		3	3	0	3,00	3,00
Administrative	A	Attaché	TC		5	5	0	5,00	5,00
Administrative	B	Rédacteur principal 2ème classe	TC		4	4	0	4,00	4,00
Administrative	B	Rédacteur	TC		5	3	2	5,00	3,00
Administrative	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	TC		4	4	0	4,00	4,00
Administrative	C	Adjoint administratif principal 2ème classe	TC		6	6	0	6,00	6,00
Administrative	C	Adjoint administratif	TC		7	6	1	7,00	6,00
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	28	1	1	0	0,80	0,80
Administrative	C	Adjoint administratif	TNC	19,5	1	1	0	0,56	0,56
Animation	B	Animateur principal de 1ère classe	TC		1	1	0	1,00	1,00
Animation	B	Animateur	TC		1	1	0	1,00	1,00
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00
Animation	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	TC		2	2	0	2,00	2,00
Animation	C	Adjoint d'animation	TC		2	1	1	2,00	1,00
Animation	C	Adjoint d'animation	TNC	28	1	0	1	1,00	0,00
Culturelle	A	Attaché de conservation	TC		1	1	0	1,00	1,00
Médico sociale	C	ATSEM principal de 1ère classe	TC		1	1	0	1,00	1,00
Médico sociale	C	ATSEM principal de 2ème classe	TC		2	2	0	2,00	2,00
Police municipale	C	Brigadier chef principal de police municipale	TC		4	4	0	4,00	4,00
Police municipale	C	Gardien-Brigadier de police municipale	TC		2	2	0	2,00	2,00
Technique	A	Ingénieur principal	TC		1	0	1	1,00	0,00
Technique	A	Ingénieur	TC		5	3	2	5,00	3,00
Technique	B	Technicien principal 1ère classe	TC		3	3	0	3,00	3,00
Technique	B	Technicien principal 2ème classe	TC		0	0	0	0,00	0,00
Technique	B	Technicien	TC		6	6	0	6,00	6,00
Technique	C	Agent de maîtrise principal	TC		3	3	0	3,00	3,00
Technique	C	Agent de maîtrise	TC		8	8	0	8,00	8,00
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TC		26	26	0	26,00	26,00
Technique	C	Adjoint technique principal 1ère classe	TNC	31,5	1	1	0	1,00	0,90
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TC		12	9	3	12,00	9,00
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TNC	31,5	2	2	0	1,80	1,80
Technique	C	Adjoint technique principal 2ème classe	TNC	28	1	1	0	0,80	0,80
Technique	C	Adjoint technique	TC		22	21	1	22,00	21,00
Technique	C	Adjoint technique	TNC	31,5	4	4	0	3,60	3,60
Technique	C	Adjoint technique	TNC	28	8	8	0	6,40	6,40
Technique	C	Adjoint technique	TNC	27,5	1	1	0	0,79	0,79
			Totaux		160,00	148,00	12,00	156,74	144,64